



**RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025

* * *

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N° d'ordre	FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE	VOTE
98	Attribution d'un fonds de concours de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine dans le cadre de la réhabilitation de la cuisine centrale	28 pour
99	Admissions en non-valeur	28 pour
100	Effacement de dettes	28 pour
101	Communication du rapport d'activités 2024 du contrat de concession de service relatif à la mise à disposition, l'installation, l'exploitation, l'entretien, la maintenance de mobiliers urbains et la fourniture de services sur le territoire de Loches	28 pour
102	Avis du Conseil municipal de la Ville de Loches sur les ouvertures dominicales 2026	28 pour
103	Projet Artistique et Culturel de Territoire (P.A.C.T.) 2025 – Modalités d'attribution de la subvention par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine	28 pour
104	Convention de partenariat de billetterie avec l'Office de Tourisme Loches Sud Touraine	28 pour
105	Avenant à la convention de groupement de commandes pour le marché de restauration scolaire et collective – Ajout de nouveaux membres	28 pour
106	Avenants « bonus territoire – Convention territoriale globale » à la convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Loches et la CAF Touraine – Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) périscolaire et extrascolaire	28 pour
107	Limitation de la prolifération des chats errants – Convention relative à la castration, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés	28 pour 1 abstention
108	Adoption de la modification des statuts du SIEIL pour le transfert de la compétence « éclairage public » au SIEIL de la Communauté de communes autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher	28 pour
109	Approbation de la modification partielle de l'emprise du chemin rural n°105 – Parcelles AR n°8 et AR n°75 appartenant à la Communauté de communes Loches Sud Touraine	28 pour
110	Modification de l'état du personnel communal	28 pour

111	Recensement de la population – Rémunération des agents recenseurs	28 pour
112	Adoption du règlement intérieur de la commission d'indemnisation amiable des commerçants sis rue Saint-Jacques à Loches	28 pour

Pour affichage et publication

Fait à LOCHES, le 1^{er} décembre 2025
Le Maire,



Marc ANGENAULT